



03943

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
-
MINISTERRE DE L'AGRICULTURE
-
DIRECTION DE LA PRODUCTION
VEGETALE
-

ETUDE SUR LES PERSPECTIVES DE
DEVELOPPEMENT DE L'OLEICULTURE
EN TUNISIE

C.N.E.A . 3 Rue de Libye - TUNIS
SOGETA. . 47 Rue d'Iran - TUNIS

AVRIL 1980

PRESENTATION DE L'OFFRE

-/-

Dans le but de répondre efficacement à la consultation du 22 Avril 1980, lancée par la Direction de la Production Végétale, le C.N.E.A et la S.O.G.E.T.A ont constitué un Groupement de Consultants spécialistes en la matière.

De par son expérience, l'équipe du Groupement est constituée d'Ingénieurs aptes à résoudre les problèmes posés.

Conscients de l'intérêt d'une telle étude, nous avons prévu les interventions dans leurs menus détails de façon à aboutir à un prix calculé au plus juste.

Nous espérons avoir répondu à votre attente et restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Directeur l'assurance de notre haute considération.

LE DIRECTEUR GENERAL DU

C.N.E.A

ABDELMAJID SLAMA



LE DIRECTEUR DE LA

S.O.G.E.T.A

MOHAMED BEL HADJ AMOR



21 AVR. 1980

INTRODUCTION :

- L'oleiculture occupe une place de choix dans l'économie Tunisienne.

Avec une superficie de 1,5 millions d'Ha, et une production moyenne de 125.000 T. par an, l'oleiculture :

- Est la troisième source de devises pour le pays, après le pétrole et les Textiles.

- Fait vivre plus de un million de personnes.

- Procure environ 30 millions de journées de travail annuellement.

- Placé la Tunisie dans la quatrième position parmi les pays producteurs d'huile d'olive dans le monde.

C'est donc dans ce cadre qu'il faut placer l'étude sur les perspectives de développement de l'oleiculture en Tunisie, engagée par la Direction de la Production Végétale.

•

Ière PARTIE

ANALYSE CRITIQUE DE LA SITUATION ACTUELLE

ASPECTS AGRONOMIQUES

Dans ce chapitre il s'agit de mettre en évidence :

- La surface plantée en oliviers
- La densité de plantation
- L'âge des plantations (jeunes de moins de 10 ans et plus).

Toujours dans le cadre de ce chapitre, il faut préciser les systèmes d'exploitation actuels dans les différentes régions du Sud, Centre et Nord :

- Utilisation du système Meska ou non
- L'emploi de la traction mécanique ou animale
- Ainsi que les différentes façons culturales
- Le mode de faire valoir et les structures foncières et sociales:

- L'indivision
- Le morcellement
- La taille de la propriété

A partir de tous ces éléments, il y a lieu de déterminer le niveau de production par région et les coûts de cette production sous tous ses aspects :

- Cueillette
- Transport...etc...

ASPECTS INDUSTRIELS :

Deux grandes parties à étudier dans le cadre de ce chapitre :

- L'inventaire de l'Équipement de Trituration et son état par rapport au progrès technologique.

.../...

- L'inventaire des moyens de stockage et leur implantation par rapport aux zones de production et au équipements de Trituration.

2ème PARTIE

LES PROBLEMES DE L'ECOULEMENT

L'étude prendra en considération tout ce qui a été fait dans ce domaine par les organismes qui supervisent le secteur, et particulièrement l'Office Nationale de l'Huile :

- Analyse des perspectives par rapport :

- aux marchés Traditionnels (Italie, France, Libye, U.R.S.S, U.S.A, etc...

- aux marchés nouveaux (Proche Orient et Pays du Golf).

D'autre part il sera tenu-compte de certains problèmes particuliers que la Tunisie a traversé et qui risquent de se rencontrer encore une autre fois; et il s'agit des mesures prises par la Communauté Economique Européenne (Système de prélèvement sur les importations à destination de la C.E.E. pour parer aux difficultés des oleïculteurs Italiens).

Ce cahpitre tiendra compte :

- de la production des huiles de bonne qualité
- des coûts de production des huiles
- Stockage des huiles
- Des modes et techniques de commercialisation
- Des campagnes publicitaires
- De toutes les contraintes et obstacles.

3ème PARTIE

ETABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D'INTERVENTION

A la lumière du diagnostic, un schéma d'intervention pour harmonisation de la production des oliviers à huile par

différentes méthodes :

- Arrache du chiendent
- Arrachage des oliviers
- Amélioration des techniques culturales
- Taille de régénération

Dans le cadre de ce schéma, une mise au point d'une première tranche sera élaborée - Elle concernera la zone du Sahel où les plantations se caractérisent par leur senilité.

Ici, certaines mesures doivent être préconisées et estimées en fonction des travaux à exécuter :

- Financement
- Encadrement
- Problèmes législatifs
- Problèmes Psychologiques

Enfin cette partie comprendra comme il est indiqué dans le cahier de charge :

- L'analyse économique, financière et sociale du projet ainsi que l'estimation de l'incidence du projet sur l'économie générale.

- L'analyse économique, financière et sociale pour le sous-projet "SAHEL" ainsi qu'un calcul de rentabilité du sous-projet envisagé.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

-/-

<u>Coordinateur du Projet</u>	:	MOHAMED BEL HADJ AMOR Ing. ENSAT - 1958
<u>Agronomes</u>	:	- RACHID HELLALI - MONGI ICH - Mohamed ECH-CHEBEANE
<u>Agro-économiste</u>	:	Abdelhamid EL-MALEK
<u>Agro-pédologue</u>	:	ALI MEHIRI
<u>Agro-Industriel</u>	:	ALI BEN M'BAREK
<u>3 Techniciens Supérieurs</u>	:	Enquêteurs

CURRICULUM VITAE

(CURRICULUM VITAE

=====

NOM : BEN HADJ AMOR
PRENOM : MOHAMED
DATE DE NAISSANCE: 4 Février 1934
NATIONALITE : Tunisienne
ETAT CIVIL : Marié - 3 Enfants

FORMATION : - Baccalauréat Sciences Expérimentales - Diplôme de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de TUNIS -Promotion 1958-

STAGES : - Stage auprès de la Fédération des Coopératives Scandinaves (COPENHAGUE - STOCKHOLM) -
- Stage à l'Office de Mise en Valeur de l'Enfida -
- Stage à l'Office du Vin -
- Stage au Maroc -
- Etude (Village Pilote de la Mornaghia) -

PUBLICATIONS : - Etude de Périmètres de Mise en Valeur en Libye -
- Etude de Périmètres Irrigués dans le Sud Tunisien -

ACTIVITE PROFESSIONNELLE :

- D'Aout 1958 à Septembre 1959 : Ingénieur à la Délégation Française de Productivité -Branche Industries Alimentaires -
- D'Octobre 1959 à Septembre 1960: Chef de la Subdivision Agricole du Cap-Bon -
- De 1960 à 1962 : - Chef de l'Arrondissement Horticole au Ministère de l'Agriculture -
- De 1962 à 1965 : - Chef de l'Arrondissement Horticole - Commissaire Régional au Développement Agricole de : TUNIS - BIZERTE et NABEUL -
- De 1965 à 1967 : - Chef de Service à la Production Agricole de Végétale, Chargé de la Vulgarisation (Arboriculture, Cultures Maraîchères et Culture Industrielle) -
- De 1967 à 1968 : - Commissaire Coordinateur au Ministère de l'Agriculture -

- De 1968 à 1969 : - Directeur Général de l'Union Centrale des Grandes Cultures
- De 1970 à 1972 : - Chef de la Division de Contrôle des Projets du Ministère de l'Agriculture -
- De 1972 à 1977 : - Directeur Général du G I A F -
- Actuellement : - Ingénieur à la S O G E TA-

AUTRES FONCTIONS :

- Participation à la préparation du Plan -depuis 1962-
- Ancien membre du Comité Sectoriel de l'Agriculture de 1962 à 1977 -
- Ancien Président de la Sous-Commission des Cultures Maraîchères du 3ème Plan 1969/72 -
- Ancien Président de la Sous-Commission de l'Arboricole du 4ème Plan 1972/76 -
- Ancien Président de la Sous-Commission Arboricole du 5ème Plan 1977/81 -
- Ancien membre de la Sous-Commission Développement Rural du 3ème Plan -

ORGANISATIONS INTERNATIONALES :

- Ancien Président de la Commission Agrotechnique du Comité de Liaison de l'Agrumiculture Méditerranéenne (CLAM) -
- Ancien Président de la Commission Agro-Technique du Comité Maghrébin des Agrumes et Primeurs (COMAP) -
- Ancien Président de la Commission Agro-Technique du Comité Agrumicole de la Zone Franc (C A Z F) -

Mr Ech-Chebeane Mohamed

Date de naissance : 8 septembre 1942

Nationalité : Tunisienne

Etudes supérieures :

- Ingénieur agricole de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Tunis (1963-1967)
- Diplôme d'agronomie approfondie, option "Ecologie et Aménagement du Territoire " à l'Université de Montpellier (1969 - 1970)

Formation complémentaire

- Trois séminaires organisés par le Centre National des Etudes Agricoles et la FAO à Tunis
 - Analyse technico-économique des projets agricoles (Avril-Mai 1976)
 - Relation entre la planification et l'Analyse des projets (Juin 1977)
 - Aspects d'exécution, de suivi et d'évaluation a posteriori des projets (Avril-Mai 1978)
 - Cours de photo-interprétation au Centre National de la recherche Scientifique de Toulouse (février-Mars 1977)
- Cours de Télédétection (Imagerie Landsat) à Sioux Falls USA (sept. octobre 1978)
- Séminaire sur Télédétection et prévision des récoltes à ISPRA-ITALIE (C.C.E. de la CEE octobre 1979)

Langue : Arabe, Français et Anglais

Domaines d'intervention

- Etudes Agro-pédologiques
- Remembrement et Aménagement rural
- Environnement et équilibre biologique
- Photo-interprétation et cartographie

(Suite)

Activités professionnelles au CNEA

<u>Clients et projets</u>	<u>Fonction</u>	<u>Date</u>
-Direction de la Production Végétale Projet de Développement de la production de l'Olive detable en Tunisie	Agro-pédologue	1979
-Ministère du Plan/AID Evaluation du projet de développement Rural Intégré de Siliana Sud	Chef de projet	1979
-PNUD/FAO Identification d'un projet de développement rural intégré dans la région de Kowlan (République Arabe du Yémen) consultant FAO	Agronome 1	1979
-FAO-IFAD Pour un projet à Siliana-Le Kef	Agronome	1978
-Office de l'Elevage et des Pâturages Aménagement agro-pastoral dans l'arrière pays d'Enfidha	Chef de projet et agronome	1978
-Ministère du Plan à l'intention de l'USAID Données agro-économiques de base sur la Tunisie Centrale	Chef de projet	1978
-Direction de la production agricole Projet de mise en valeur agricole dans le Gouvernorat de Sidi Bouzid	Agro-pédologue	1977-78
-Office de l'Elevage et des Pâturages Projet de développement rural de la région Khroumirie-Mogods	Phyto-écologiste	1977
-Direction de la Production agricole Projet de Sauvegarde des Agrumes en Tunisie	Photo-interprétation	1977
-Direction du Génie Rural - Etude de création d'Oasis Nouvelles	Agro-Pédologue	1976-77

(Suite)

-Office de Lakhmès-Aménagement Hydrao-agricole du Périmètre de Lakhmès	Agro-pédologue	1976
-Aménagement hydro-agricole de la plaine de l'Oued Meliane	Agro-pédologue	1975-76
-Ministère de l'Agriculture-Dévelop- pement des parcours du Sud Tunisien	Agro-pédologue	1975
-Ministère du Plan (après consultation avec la BIRD)	Agro-pédologue	1975
Développement Rural intégré de la Tunisie Centrale	Agro-pédologue	1973-74
-Direction des Etudes et Grands Travaux Hydrauliques Aménagement hydro-agricole du Bou Heurtma (Secteurs I et II)	Chef de Projet	1973-75

Activités professionnelles antérieures

- Ingénieur agronome, phyto-écologiste, au Bureau du Plan
et du développement Agricole du Ministère de l'Agriculture de 1970- à 1973
Participation à la préparation de diverses études et projets :

Amélioration des pâturages et de l'élevage dans la région
de Sedjenane

Développement rural intégré de l'URD de Soliman

IVème Plan de Développement Economique et Social

- Ingénieur Agricole à la Direction du Plan du Développement
Agricole du Ministère de l'Agriculture de 1967-à -1969

Publications

- Les zones physiquement défavorisées en Tunisie in Cahiers
du SENECA, Paris 1973

(Suite)

- Bases phyto-écologiques élémentaires pour l'aménagement du territoire : cas d'un vignoble, CNRS, Centre d'Etudes phyto-écologiques de Montpellier, 1970 (ronéotypé).

- Approches intégrées et écologiques du Développement Rural en zones arides et semi arides - cas de la Tunisie Centrale (Séminaire UNESCO - Jerba-Tunisie , Décembre 1979)

CURRICULUM VITAE

Mr El Malek Abdelhamid

Date de naissance : 31 janvier 1948

Nationalité : Tunisienne

Etudes Supérieures :

- Diplômé de l'Institut National Agronomique de Tunis
(1967 - 1973)
- Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie
Montpellier (1973) Option : Economie Rurale.

Formation complémentaire :

Trois séminaires organisés par le Centre National des Etudes
Agricoles et la FAO à Tunis

- Analyse technico-économique des projets agricoles
(Avril-Mai 1976)
 - Relation entre la planification et l'analyse des projets
(Juin 1977)
 - Aspects d'exécution, de suivi et d'évaluation a posteriori
des projets (avril - mai 1978).
- Séminaire d'analyse des projets agricoles - Banque Mondiale
U.S.A. 1976.

Langues : Arabe et Français (lu, parlé et écrit) Anglais (lu et parlé)

Domaines d'intervention

- Economie de la production agricole
- Economie et modélisation des exploitations agricoles
- Analyse financière et économique des projets agricoles
- Gestion financière des exploitations agricoles
- Développement Rural Intégré
- Développement des Oasis Sahariennes
- Planification et développement agricoles

.../....

(Suite)

Activités professionnelles au CNEA

<u>Projets</u>	<u>Clients</u>	<u>Fonction</u>	<u>Date</u>
- Développement Rural Intégré de Tunisie Centrale	Mtère du Plan	Mbre de l'équipe	1973-74
- Amélioration pastorale du Sud Tunisien	O. E. P.	"	1975
- Création et Sauvegarde des Casis	D/GR	"	1976-77
- Aménagement hydro-agricole de la plaine d'Oued Méliane	EGTH	"	1976-77
- Mise en valeur agricole du Gouvernorat du Sud	D/PA	Chef de Projet	1978

CURRICULUM VITAE

Nom & Prénom : HELLALI Rachid
Date de Naissance : 14 Mai 1940
Nationalité : Tunisienne

ETUDES SUPERIEURES :

- Ingénieur Agricole, diplômé de l'Ecole Nationale Agronomique de Tunis (1963 - 1967).
- Diplôme du Master de l'Université de Californie à Davis : Option Arboriculture fruitière (1969 - 1971).
- Doctorat de l'Université de Californie à Davis : Option physiologie des arbres fruitiers (1975 - 1978).

LANGUES : Arabe, Français, Anglais (lu, écrit et parlé).

DOMAINES D'INTERVENTION :

- Physiologie des arbres fruitiers : multiplication, développement, taille et morphologie des fleurs.

ACTIVITES PROFESSIONNELLES :

Dans le cadre de sa spécialité, il a participé aux études suivantes :

- Etude de la culture des agrumes au Cap Bon (1967 - 1969)
- Elaboration du Vème Plan pour la culture des pommiers en Tunisie (1971).
- Etude de pollinisation des arbres fruitiers à noyaux par les abeilles (1973).
- Participation aux journées d'études des agrumes au Cap Bon (1972).

SEMINAIRES :

A participé aux séminaires suivants :

"Séminaire des chercheurs des amandiers - (Californie, Sacramento, USA) (session de décembre 1976 et décembre 1977)

"Séminaire du groupement américaine des chercheurs dans le domaine des arbres fruitiers (sessions 71 - 72 et 77 - 78).

Mr. HELJALI Rachid

(suite)

RECHERCHES SCIENTIFIQUES :

- Plusieurs revues dans le domaine de la recherche concernant le développement des bourgeons des amandiers après la période dormance hivernale des variantes suivantes : NON PA-REIL ; PEERLESS ;
- Revue sur la biologie florale de certaines variétés Tunisiennes des abricotiers.

RECHERCHES EN COURS :

- Recherche sur la biologie florale des variétés des oliviers à nuile.
- Recherche sur la multiplication des oliviers par utilisation des hormones.
- Recherche sur la pollinisation des pistachiers.
- Recherche sur la multiplication des palmiers dattiers.

CURRICULUM VITAE

-18-

-/-

N O M : MEHIRI
PRENOM : A L I
Date de naissance : 10 Octobre 1941
Nationalité : Tunisienne
Etat civil : marié : 1 enfant

Formation

DIPLOMES ET TITRES

- Ingénieur Agronome ENSAT (1964)
- C.E.S de Géologie Générale (1965)
- C.E.S de Chimie Minérale (1966)
- C.E.S de Géologie appliquée (1968)
- D.E.A de Géodynamique externe option pédologie (1967)
- Doctorat de 3^e Cycle de pédologie (Université de Paris (1978)
- Certificat de Microbiologie du sol de l'Institut Pasteur à Paris (1978)
- Doctorat d'Etat Es-sciences Naturelles (1978)

(Université de Paris VII^e)

PUBLICATIONS ET RECHERCHES

- Etude de la stabilité structurales des horizons de surface de quelques sols à structure instable.
- Contribution à l'étude de la sulfato-réduction rizosphéniques dans des sols irrigués à l'eau salée.

SPECIALISATION PROFESSIONNELLE

- Enseignement de la pédologie de la chimie du sol.
- Etudes des sols à structure notamment les sols salés et l'irrigation avec l'eau salée.

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

A partir de 1968

- Assistant puis Maître assistant, puis Chef de la chaire de sciences des sols à l'I.N.R.A.T.

Depuis 1978

- Consultant auprès du G.I.C Tunisie.

ETUDES ET TRAVAUX .

- Encadrement d'étude agropédologique de la culture du henné dans l'Oasis de Babès (1974)
- Encadrement d'étude des propriétés physiques de quelques sols forestiers dans un bassin versant des Mogads (1974)
- Encadrement d'étude pédologique des Henchirs El Khézines et El Hout dans les Mogads (1975)
- Encadrement d'étude pédologique de la plaine de ma Mabtouha (1976)
- Etude globale de l'halomorphie dans le cadre du plan directeur des périmètres d'assainissement (pour le compte de la SCET) (1975).
- Recherches en cours sur les sols salés
- Contribution à l'étude des périmètres irrigués des nouvelles Oasis de Nefzaoua.
- Contribution à l'étude des périmètres irrigués du Centre de la Tunisie (Sbiba - Sidi Bouzid Meknassi) 1977.
- Contribution à l'étude de l'assainissement des plaines du Nord de la Tunisie. :
 - (1978) Plaine de Rohia
 - Plaine de Goubellat
 - Plaine du Fah
 - Sabkhat Farjouna.

CURRICULUM VITAE

-/-

- ALI BEN M'BAREK

né le 15/II/'938 à Béja

- Nationalité : Tunisienne

ETUDES SUPERIEURES

- Licence de Chimie

I 9 6 I

- Ingénieur Spécialiste en matières grasses 1965

ACTIVITES PROFESSIONNELLES :

1962-64 - Assistant à la Faculté des Sciences à Tunis

1965-67 - Directeur Technique de la Cellule des Matières grasses au Ministère du Plan et de l'Economie Nationale et le Directeur de la Société Méditerranéenne des Produits de l'Olivier.

1967-74 - Directeur du Service Technique et de l'Exploitation de l'Office Nationale de l'Huile

ACTUELLEMENT : - Représentant permanent de la Tunisie au Conseil Oleïcol International.
- Vice Président de la Conférence des Techniciens Oleïcols de Torré molinos (Espagne)
- Expert auprès des Tribunaux Tunisiens.

BORDEREAUX DES PRIX

DETAIL ESTIMATIF

INTERVENTION DES EXPERTS

Unité : Hhms/mols

	Agro- nomie	Agro- nomie	Agro- nomie	Agro- nomie	Agro- nomie	Agro- nomie	Coordina- teur	Enquêteur I	Enquêteur II	Enquêteur III
1°) SITUATION ACTUELLE										
- Aspects Agronomiques	I									
- Inventaire commenté	I	I						I		
- Entretien des plants	I	I	I	I					I	I
- Rendement										
- Cueillette										
2°) ASPECTS INDUSTRIELS						I,5				
3°) ECOULEMENT				I,5						
4°) PROJET D'INTERVENTION										
- Schéma global	I	I	I							
- 1ère tranche		I,5						0,5	0,5	0,5
- Evaluation de la 1ère tranche		0,5		I,5						
Coordinateur Agro-Pédologie							I		2	
	2	4	2	4	I,5	I	2	I,5	2	I,5

DEVIS ESTIMATIF

-/-

16,5 hommes mois ingénieurs	:	16,5 x 1300 D =	21.450 D
5 hommes mois Techniciens Supérieurs (Enquêteurs)	:	5 x 750 D =	3.750 D
Déplacements et Indemnités Kilométriques			6.700 D
Édition			1.500 D

33.400 D

Le taux est réduit de 10 %

3.340 D

30.060 D

21,5 Hom/mois

Arrêté le présent devis à la somme de TRENTE MILLES SOIXANTE DINARS./.

CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

Cahier des Charges Par Voie d'appel
d'offres Relatif à l'étude sur les perspectives
de développement de l'oléiculture en Tunisie

(1^è Tranche)

N° 80 - 27 A

Article I : Justification de l'étude :

Les plantations d'oliviers à huile en Tunisie couvrent une superficie de l'ordre de 1.450.000ha, soit près du tiers des terres labourables. Par ailleurs, cette culture joue un grand rôle dans la vie économique et sociale du pays. En effet, l'huile d'olive se place au premier rang des produits agricoles exportés d'une part et un millier de personnes tirent tout^{ou} une partie de leur revenu de l'olivier d'autre part. En outre, ce secteur procure un nombre de journées de travail très important estimé à 25% de l'emploi total en agriculture.

Compte tenu de l'importance de cette culture et de la conjoncture fluctante que rencontre la commercialisation de nos huiles, l'élaboration d'une étude relative au secteur de l'olivier à huile s'impose. Elle permettra de dégager les diverses possibilités de remédier à la situation actuelle et de définir les mesures à entreprendre quant à l'avenir de cette culture.

Article II : Contenu de l'étude :

L'étude comprend trois(3) parties :

1^è partie : Analyse critique de la situation actuelle (1)

Sur la base des données existantes auprès des organismes concernés relevant du Ministère de l'agriculture, d'enquêtes de terrain et de visites d'exploitation il s'agit d'analyser les aspects suivants :

2-1 : Aspects agronomiques :

2-1 - 1) Les plantations :

Il s'agit de faire un inventaire complet par taille et âge des oliviers. Il ya lieu ici de dégager les anomalies apparentes relatives à la plantation existante (plantations existant sur des sols marginaux etc...) ainsi que la situation foncière et le mode de faire valoir.

2-2 - 2) Entretien des plantations :

Celles ci ayant une incidence directe sur le rendement, l'étude doit montrer les différentes façons culturales appliquées dans les trois régions du pays(nord, centre et sud), ainsi que les densités pratiquées.

(1) L'étude doit indiquer la source de renseignement ou la méthode d'estimation retenue et ayant reçue l'approbation de l'Administration.

2-2- 3) rendements et rentabilité comparée:

A la lumière des techniques culturales pratiquées actuellement il y a lieu de dégager les rendements en olives par pied et par région et de déterminer les coûts de production des olives. Une comparaison doit être faite avec 3 ou 4 autres spéculations pouvant être conduites dans le même type de milieu.

2-2 - 4) la cueillette :

Dégager les problèmes qui se posent au point de vue mode, de cueillette, main d'oeuvre, etc...

2-2 Aspects Industriels :

Compte tenu des possibilités existantes de trituration des olives jusqu'au stockage des huiles, L'étude doit présenter un inventaire complet des huileries tout en dégagant particulièrement:

- leur localisation (par rapport aux zones de production d'olive)
- leur capacité et mode de trituration;
- leur état de vétusté;
- les modalités de transport des olives;
- le stockage des olives aux huileries ;
- l'incidence des éléments ci-dessus indiqués sur la qualité des huiles etc...)

2-3 Écoulement: - -

Actuellement, les huiles d'olives rencontrent de plus en plus de difficultés de tout genre au niveau de la commercialisation. L'étude devra alors relever tous les handicaps pour leur écoulement:

- Production des huiles de bonne qualité ;
- Coûts de production des huiles ;
- Stockage des huiles ;
- Campagnes publicitaires;
- Modes de commercialisation des huiles;
- Moyens disponibles pour la commercialisation(transport, citernes.....)
- Autres obstacles.

Par ailleurs l'étude devra chercher les potentialités présentes et futures des marchés pour le placement des huiles d'olives.

Cette rubrique devant être étudiée en étroite liaison avec les services de l'ONH. .../...

2ème Partie : Projet d'intervention :

*1) A la lumière des éléments étudiés dans la 1^{ère} partie et à partir des objectifs économiques à atteindre d'une part (tonnage d'huile à produire, prix nominal, clients...) et l'évolution prévisible de la production de l'olive tunisienne (jeunes, adultes et vieilles plantations) d'autre part, il y a lieu de proposer un schéma d'intervention pour harmonisation de la production des oliviers à huile par réhabilitation ou reconversion des plantations existantes ou par création de nouvelles plantations et arrêter les orientations futures à retenir :

- Actions à mener par grandes zones nationales et établissement d'un schéma global d'intervention.
- Choix des productions et des espèces à développer pour la partie à reconvertir et choix des zones d'intervention.
- Options techniques en matière de reconversion, régénération et réhabilitation à conseiller et élaboration de fiches techniques basées sur l'expérience tunisienne et étrangère dans ce domaine.

*2) Mise au point d'une 1^{ère} tranche d'intervention :

L'étude demandée doit définir un programme d'intervention dans la zone du sahel où les plantations se caractérisent par leur sénilité et où un programme d'urgence doit être mis au point. Ce sous-projet doit mentionner d'une façon particulière les aspects suivants :

- Dimensionnement des plantations à reconvertir;
- Dimensionnement des plantations à régénérer ou à replanter;
- Dimensionnement des plantations à réhabiliter;
- Localisation de ces plantations
- Mesures à prendre et moyens à mettre en oeuvre en matière de :
 - Vulgarisation
 - Crédit agricole;
 - Irrigation
 - Encouragement;
 - Formation
- Coût estimatif des différentes composantes de ce 1^{er} sous-projet

3ème partie : Evaluation du projet :

Cette partie comprendra :

- 1) l'analyse économique, financière et sociale du projet ainsi que l'estimation de l'incidence de projet sur l'économie générale du pays.
- 2) L'analyse économique, financière et sociale pour le sous-projet " sahel " ainsi qu'un calcul de rentabilité du sous-projet envisagé.

Article III: Vérification et réception des travaux :

La vérification des travaux sera effectuée par la Direction de la Production Végétale.

L'entrepreneur s'engage à présenter un document provisoire en 20 (vingt) exemplaires avant le 30 Juillet 1980 et à y apporter tous les correctifs et compléments nécessaires à la suite d'une réunion qui aura lieu en août à l'initiative du maître d'oeuvre.

Dans ce cas l'administration pourra décider :

- 1) Soit que le travail doit être repris par l'Entrepreneur à ses frais, soumis ensuite à un deuxième contrôle
- 2) Soit que le travail est à rejeter dans son ensemble, le contrat est alors résilié de plein droit,
- 3) Soit que le travail est à reproduire et à améliorer en régie ou au forfait par un nouvel Entrepreneur au frais de l'entrepri-

Article 4 - Délai d'exécution :

L'entrepreneur s'engage à livrer l'étude définitive en 60(soixante) exemplaires avant le 15 Septembre 1980.

Article 5 : Mode de règlement :

Le règlement des travaux sera fait à raison de 50% du montant à la réception du document provisoire corrigé et 50% à la réception définitive.

Article 6 : Timbre et enregistrement - taxe

Les droits de timbres et d'enregistrement du présent marché sont à la charge de l'entrepreneur qui devra également prendre à sa charge toutes taxes et spécialement tous indices directs ou indirects de la taxe de transaction.

Article 7 : Allocation familiales :

L'Entrepreneur sera tenu de présenter avant tout règlement des travaux, l'original, date et numéro de l'attestation délivrée par le Directeur de la Caisse de Compensation des Allocations Familiales qui devra spécifier.

1. Son numéro d'affiliation
2. Qu'il s'est acquité de toutes les contributions dues à la caisse au dernier jour du précédent trimestre.
3. Qu'il a rempli toutes obligations imposées par les textes organiques, les statuts et règlements intérieurs de la Caisse.

Cette attestation ne devra pas avoir plus de deux mois de date.

Article 8 : Est admis à soumissionner tout entrepreneur qui n'a pas fait l'objet d'une mesure de radiation de la part de la commission des marchés et s'il justifie qu'il possède toutes les garanties requises pour assurer dans de bonnes conditions l'exécution de son marché.

Article 9 : Les sociétés ou personne en état de faillite ou de liquidation judiciaire ne sont pas admises à soumissionner.

Article 10 : Les offres accompagnées du reçu de patente, du certificat de non faillite, de l'attestation trimestrielle de solde et d'une copie du présent cahier des charges signé doivent être adressées obligatoirement par la voie postale, ou recommandée sous double enveloppes cachetées. L'enveloppe extérieure portant les mentions suivantes " A ne pas ouvrir" Appel d'offres" à l'adresse suivante :

Ministère de l'Agriculture - Direction de la Production Végétale
30 Rue, Alain Savary TUNIS.

Les offres ne répondant pas à ces conditions ou arrivées après le délai prévu ne seront pas prises en considération.

Article 11 : Du seul fait de la présentation de sa soumission, l'entrepreneur se trouve lié par son offre durant une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

De ce même fait, l'entrepreneur est censé avoir recueilli tous les renseignements jugés par lui nécessaires à la parfaite exécution de ses obligations.

Toutefois, le Ministère de l'Agriculture a la faculté de l'accepter ou de le refuser et notamment lorsqu'il s'agit d'entrepreneur qui n'aurait pas honoré ses engagements antérieurs. Les offres de prix une fois parvenues à l'Administration ne peuvent être retirées.

Article 12 - Sera déclaré retenu, le soumissionnaire qui aura fait l'offre la plus avantageuse du point de vue qualité, prix, délais de livraison et autres critères jugés utiles par l'administration.

Article 13 :

A) - L'Administration se réserve le droit de résilier son contrat en cas d'inexécution du marché ou si les retards se prolongent au delà des délais prévus; la résiliation est alors prononcée dix jours après une mise en demeure envoyée par lettre recommandée et restée sans effet. En outre une pénalité de non exécution du marché au tort de l'entrepreneur égale à 5% du montant total ou partiel du marché sera appliquée.

B) - En outre une pénalité de retard de 1/1000 du montant du marché en retard sera appliquée par jour calendaire.

Le montant des pénalités découlant de l'application du présent article sera retenu d'office sur les factures en cours de paiement.

Article 14 : L'entrepreneur sera admis au bénéfice du régime de nantissement institué par le décret du 3 Décembre 1936. Le comptable chargé du paiement est Monsieur le Trésorier Général de Tunisie. Le fonctionnaire habilité à fournir les renseignements requis par l'article 6 du décret sus-visé est Monsieur le Directeur de la Production Végétale au Ministère de l'Agriculture.

Article 15 : Les paiements relatifs aux différentes phases de l'étude (provisaires et définitives) seront effectués par mandats administratifs après production des factures en cinq exemplaires (5).

Article 16 : - Le marché à conclure ne sera valable qu'après approbation de Monsieur le Ministre de l'Agriculture sur avis favorable de la Commission des Marchés.

Tunis, Le

Lu et approuvé

....., Le 21 AVR. 1980

L'Entrepreneur



FIN

30